

LETTRE AUX PORTEURS DE PARTS DU FCP SYNERGIE ACTIONS 6 PART C - FR00140050V0

Paris, le 27 mars 2024

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) Synergie Actions 6 géré par Auris Gestion et nous vous informons à ce sujet de modifications à venir.

Quels changements vont intervenir sur votre fonds ?

Votre société de gestion souhaite procéder aux modifications suivantes qui vont être effectuées à compter du 8 avril 2024 :

- Modification de la dénomination du FCP
- Modification de l'objectif de gestion
- Modification de l'indicateur de référence
- Possibilité d'investir en actions, obligations, titres de créances et instruments du marché monétaire en direct
- Augmentation de l'exposition aux actions, obligations et instruments du marché monétaire

Ces modifications ont pour objectif de réduire les frais indirects de votre fonds par l'intégration de titres en direct, mais également de pouvoir recourir davantage aux positions tactiques afin de réduire la volatilité sans avoir à utiliser des produits dérivés.

Veuillez vous reporter à la section « Quelles sont les principales différences entre le fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur fonds ? » pour plus de détails.

Informations importantes

Nous attirons votre attention sur le fait que votre fonds a pour objectif de rechercher, sur la durée de placement recommandée, fixée à cinq ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence, i.e. 75% MSCI Daily TR Net World + 20% MSCI Europe TR Net EUR+ 5% €STR quotidien capitalisé.

Sa performance enregistrée est en deçà de celle de son indicateur de référence sur la durée de placement recommandée.

	Performance annualisée depuis le 31/12/2021	Performance cumulée depuis le 31/12/2021
Synergie Actions 6	-10,92%	-20,64%
Indicateur de référence	2,39%	4,85%

Après une première phase de baisse des marchés en 2022, marquée par l'éclatement de la guerre entre la Russie et l'Ukraine et la hausse importante de l'inflation, nous avons conservé une stratégie très défensive dans la crainte de subir un nouveau choc de marché. Nous avons conservé ce positionnement jusqu'à la fin de l'année 2022 et au début de l'année 2023 en raison des risques géopolitiques (guerre en Ukraine, Chine), de ceux pesant sur les taux et sur la croissance économique, ce qui ne nous a pas permis de profiter du rebond des marchés entre le 30 septembre 2022 et le 30 juin 2023. Si l'Europe est effectivement rentrée en récession technique (deux trimestres consécutifs de croissance du PIB négative), les marchés ont privilégié le scénario de la relance économique avec l'accalmie sur les prix de l'énergie et des baisses de taux à venir.

Vous trouverez en annexe un graphique illustratif.

Quand ces opérations interviendront-elles ?

Ces modifications entreront en vigueur le **8 avril 2024**, de manière automatique et sans aucune démarche de votre part.

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous pouvez obtenir sans frais le rachat de vos parts.
Nous vous rappelons par ailleurs que votre FCP ne facture pas de commission de rachat.

Quel est l'impact de cette ou ces modifications sur le profil de risque et de rémunération et/ou le profil de rendement/risque de votre investissement ?

- Modification du profil de rendement /Risque : **Oui**
- Augmentation du profil de risque : **Oui**
- Augmentation potentielle des frais : **Oui**
- Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque : **Très significative.**



Quel est l'impact de cette ou ces opérations sur votre fiscalité ?

Compte tenu de la nature de l'opération, il n'y a pas d'impact fiscal particulier.

Quelles sont les principales différences entre le fonds dont vous détenez des parts actuellement et le futur fonds ?

Voici le détail des modifications apportées à votre investissement :

	Avant	Après
Régime juridique et politique d'investissement		
Objectif de gestion*	Le FCP SYNERGIE ACTIONS 6 a pour objectif cible de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence, i.e. 75% MSCI Daily TR Net World + 20% MSCI Europe TR Net EUR+ 5% €STR quotidien capitalisé , dans le cadre d'une gestion de type discrétionnaire, en étant exposé, au minimum à 95% , au marché des actions au travers d'OPC, voire de produits structurés sur actions ou indices actions en cas d'opportunité(s) d'investissement dans ces derniers identifiée(s) par l'Equipe de Gestion au marché primaire mais plus encore secondaire, principalement dans des produits de type « Autocall ». Il est précisé que les différentes composantes de l'indicateur de référence s'entendent dividendes/coupons réinvestis.	Le FCP SYNERGIE FLEX DYNAMIQUE a pour objectif cible de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence, i.e. 75% MSCI Daily TR Net World Euro + 25% €STR quotidien capitalisé , dans le cadre d'une gestion de type discrétionnaire, en étant exposé, jusqu'à 100% de son actif net , au marché des actions au travers d'OPC, de titres en direct, voire de produits structurés sur actions ou indices actions en cas d'opportunité(s) d'investissement dans ces derniers identifiée(s) par l'Equipe de Gestion au marché primaire mais plus encore secondaire, principalement dans des produits de type « Autocall ». Il est rappelé que l'allocation de ce FCP peut s'écarter sensiblement de son indicateur de référence qui ne lie en aucune manière l'équipe de gestion dans la détermination des allocations du FCP.
Indicateur de référence	75% MSCI Daily TR Net World + 20% MSCI Europe TR Net EUR+ 5% €STR quotidien capitalisé	75% MSCI Daily TR Net World Euro + 25% €STR quotidien capitalisé
Changement de méthode de sélection des titres*	- Actions en direct : néant - Obligations, autres titres de créances et instruments du marché monétaire en direct : néant	- Actions en direct : [0% ; 100%] - Obligations, autres titres de créances et instruments du marché monétaire en direct : [0% ; 30%]

Annexe

Graphique comparatif de l'évolution de la performance du FCP Synergie Actions 6 et de l'indice de référence composite 75% MSCI Daily TR Net World + 20% MSCI Europe TR Net EUR+ 5% €STR quotidien capitalisé

